

CONTRAT PÉDAGOGIQUE TRIPARTITE

RÉUNISSANT

<i>Nom et prénom</i>	<i>Courriel</i>	<i>Téléphone/bip</i>
Étudiant		
Praticien formateur		
Enseignant		

Pour la période de formation pratique du : **au :**

Se déroulant à (*coordonnées de l'institution et du lieu de formation pratique*) :

Le contrat pédagogique tripartite s'appuie sur le plan d'études de la filière physiothérapie de la HES SO, disponible en ligne sous : <http://www.hes-so.ch/CMS/default.asp?ID=1361>, « plan d'études ».

La discussion des objectifs d'apprentissage fixés dans le contrat pédagogique tripartite se déroule dans le cadre posé par les documents suivants :

- 1. objectifs généraux des périodes de formation pratique**
- 2. descriptif du lieu de formation pratique**
- 3. évaluation des prestations de l'étudiant en formation pratique, selon l'année de formation**

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

de la période de formation pratique

Objectifs prioritaires discutés entre le praticien formateur, l'étudiant et l'enseignant :

-

-

-

-

Commentaires éventuels :

MOYENS DE RÉALISATION

Ressources humaines, matérielles, organisationnelles, etc.

Personnes ressources pour le/la stagiaire dans le lieu de formation pratique :

Nom	Fonction	coordonnées

Expériences particulières négociées pour l'atteinte des objectifs posés :

-

-

-

-

-

-

MODALITÉS D'ÉVALUATION PRÉVUES

Evaluation formative

- indiquer les modalités prévues (date, type d'activité)

Evaluation sommative

- indiquer les modalités prévues (date, type d'activité)

Ce contrat pédagogique tripartite est signé par l'étudiant, l'enseignant et le praticien formateur :

LIEU :

DATE :

SIGNATURE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans la semaine qui suit la fin de la période de formation pratique, ce contrat pédagogique tripartite doit être retourné à HESAV, Bureau des étudiants, Av. Beaumont 21, 1011 Lausanne, avec le formulaire d'évaluation de l'étudiant. Merci.